



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

Date de convocation :
19/11/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29
Présents : 28
Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI Mélissa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Claudie SERRE (pouvoir à Claude AYMERICH)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/77:FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR 2020

Le prix au m3 de l'eau consommée et de la redevance d'assainissement, ainsi que la prime fixe, doivent être fixés pour 2021.

Le Maire propose de maintenir les tarifs 2020.

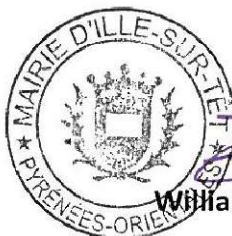
**Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **FIXE** pour 2021 le prix de l'eau, la redevance d'assainissement, et les primes fixes des deux services, aux montants ci-après :

- | | |
|--|------------|
| ▪ Prix du mètre cube d'eau consommée : | 2,16 € HT |
| dont 0,163 € HT pour la redevance préservation des ressources en eau | |
| ▪ Prix de la redevance d'assainissement par mètre cube : | 1,26 € HT |
| ▪ Montant de la prime fixe (Service de l'eau) : | 40,00 € HT |
| ▪ Montant de la prime fixe (Service de l'assainissement) : | 32,00 € HT |

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 novembre 2020



Le Maire,

William BURGHOFFER